

Pic Saint-Vincent



Randonnée n°123497

Une randonnée proposée par jpressiot

Le sommet du Pic Saint-Vincent (1944m, sans nom sur la carte IGN) offre un magnifique panorama sur la chaîne des Pyrénées, du Pic du Midi de Bigorre au Balaïtous. Il est situé au sud du Pic du Montaigu.

Durée :	4h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8,64 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	858 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	862 m	Régions :	Pyrénées, Massif du Montaigu
Point haut :	1 917 m	Commune :	Bagnères-de-Bigorre (65200)
Point bas :	1 066 m		

Description

Départ sur la D29, 500m avant Le Chiroulet (cote 1064).

(D) Suivre la piste qui monte Nord-Est.

(1) Après 2 lacets, à l'altitude 1420 m, prendre le sentier qui monte Nord-Ouest. Des cairns sont présents.

N.B. Il est également possible de suivre le sentier dès le premier lacet, à proximité du Ruisseau de Jammes. Le sentier coupe la piste en plusieurs endroits, il est très visible et cairné mais la pente est plus soutenue que sur la piste.

On atteint le Courtaou de la Lit, après 1h1/4 environ de marche depuis le départ. Il s'agit d'un groupe de cabanes en pierres plates, qui peuvent servir d'abri en cas de mauvais temps.

A partir des cabanes, le sentier continue Nord puis Ouest. On traverse le Ruisseau Riou Grande au pied d'une cascade. Le sentier se poursuit à l'Ouest vers la cabane, à l'altitude 1640m.

(2) A partir de cette cabane, le sentier n'est plus cairné. Contourner la cabane par le Nord et retrouver une sente à l'altitude 1650m. Suivre cette sente orientée Sud-Ouest, traverser un petit ruisseau en dessous d'une cascade et continuer jusqu'à altitude 1730m. Virer alors à 90° et suivre une petite sente qui remonte à flanc Nord-Ouest. Cette sente se perd à proximité de la cote 1791.

La suite se fait hors sentier. Continuer au Nord, traverser un petit ruisseau et le suivre rive gauche jusqu'à une source, altitude 1840m.

(3) Après la source, monter Nord-Est pour atteindre une brèche dans la crête Nord-Ouest du Pic Saint-Vincent que l'on atteindra en 5 minutes.

(4) Depuis le Pic, le retour se fera par le même itinéraire **(A)**.

Informations pratiques

Randonnée à faire au printemps avant la poussée de la végétation car celle-ci est importante en été (fougères, rhododendrons...) sur la partie hors sentier.

A proximité

Large panorama sur les plus hauts sommets de la chaîne (du Pic du Midi de Bigorre au Balaïtous), encore enneigés au printemps. Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-pic-saint-vincent/>

Points de passages

D/A Se garer au bord de D29, 500m avant Le Chiroulet - Adour de Lesponne (rivière) - Affluent de l'Adour

N 42.965333° / E 0.094035° - alt. 1 070 m - km 0

1 Croisement sentier avec la piste
N 42.970289° / E 0.0877° - alt. 1 432 m - km 1.92

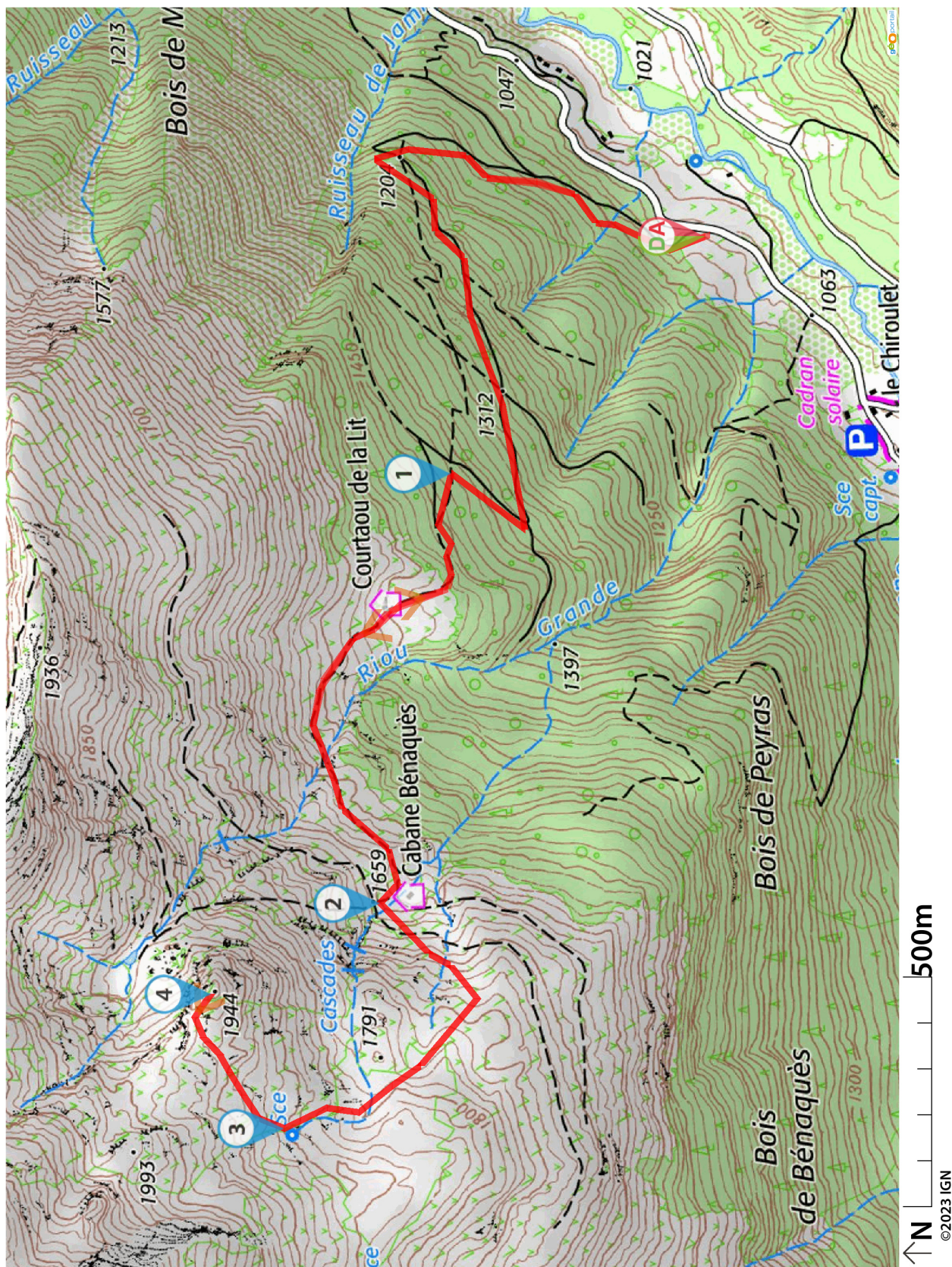
2 Cabane
N 42.97168° / E 0.076209° - alt. 1 681 m - km 3.1

3 Source
N 42.973554° / E 0.07019° - alt. 1 877 m - km 3.93

4 Pic Saint-Vincent
N 42.974983° / E 0.073779° - alt. 1 898 m - km 4.32

D/A Parking du départ
N 42.965239° / E 0.094078° - alt. 1 066 m - km 8.64

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

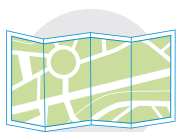
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



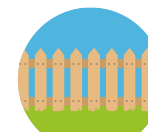
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.